

ABONNEMENT.

Saumur :
En an. 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 9

Poste :
En an. 35 fr.
Six mois 19
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

31 Juillet 1883.

Chronique générale.

Nous n'avons pas à revenir sur le scrutin du 28 juillet au Sénat. On se moque même dans les couloirs de la Chambre — quel coup de pied de l'âne! — de cette majorité dérisoire que le gouvernement n'a pu obtenir qu'avec la pression la plus scandaleuse, et en faisant voter tous les sénateurs-ministres pour ses propres projets.

La loi n'en est pas moins acquise, et le Sénat pas moins déshonoré, nous dit-on! nous ajouterons même ruiné, moralement s'entend!

Mais que nous importe! Il y a longtemps que le Sénat s'était mis la corde au cou. Pour activer la pendaison, il s'est mis aux pieds le boulet de la loi judiciaire, le pendu en est à ses dernières contorsions.

Quant à la loi en elle-même, eh bien! c'est un obstacle de moins pour l'avenir. Les Ferry, les Martin-Feuillée et leurs domestiques ont mis à notre portée le balai qui, dans un temps prochain, nous eût été nécessaire pour balayer la vermine républicaine, qu'elle ait choisi pour nid les cours, les chambres ou les préfectures.

Aucun scrupule, désormais, ne pourrait nous empêcher de nous en servir, et nous nous en servirons.

Une bonne nouvelle! La clôture de la session pourrait avoir lieu ce soir.

Les travaux se ralentissent de tous côtés depuis environ un mois.

Les chantiers sont presque déserts et les ateliers n'ont pas la moitié de leur monde habituel. Il y a en ce moment plus de 60,000 ouvriers sur le pavé de Paris qui attendent du travail.

En faisant une investigation dans les bâtiments du collège de Castres que les élèves ont voulu faire sauter avec des bombes, le commissaire de police et un délégué du parquet ont trouvé plusieurs fragments du journal *la Lutte*, contenant les renseignements nécessaires pour fabriquer soi-même à très-bon marché les engins explosibles.

UNE DÉPENSE INUTILE.

Un crédit de 25,000 fr. vient d'être demandé au conseil municipal de Paris pour payer les dépenses supplémentaires nécessitées par la fonte de la statue monumentale récemment érigée place de la République.

Par suite des dimensions mêmes de la statue, l'opération a présenté des difficultés telles que l'on n'a pu vaincre qu'en faisant de coûteux essais.

En résumé, le monument de la place de la République aura coûté — lorsqu'il sera complètement achevé — une somme totale d'environ 300,000 fr. (National.)

Les préfets ont reçu l'ordre d'interdire rigoureusement toutes les loteries que les sociétés de bienfaisance ont l'habitude d'organiser pour venir en aide aux indigents chaque année à pareille époque.

Les malheureux doivent bénir le régime républicain.

On assure que M. Cadet est absolument résolu à envoyer des témoins à M. Laisant.

On dit que M. Laisant a l'intention de donner sa démission de député pour pouvoir solliciter le renouvellement de son mandat.

USAGE CONSTANT.

On ne saura jamais qui a bu les pots-de-vin dénoncés par M. Laisant; en revanche,

il paraît très-avéré que deux députés français en ont reçu du Belge Henri Boland, jusqu'à concurrence d'une somme de seize mille francs.

En effet, M. Boland vient d'écrire à M. Carret, représentant de la Savoie, une lettre dont les passages suivants méritent d'être cités :

« Chargé par un établissement de banque de Belgique de traiter une grande opération financière, en 1884, je me suis trouvé en rapports avec divers intermédiaires, notamment avec deux députés qui ont bien voulu se charger des démarches auprès de financiers parisiens, et comme il est en pareil cas d'usage constant, je leur ai versé, pour leurs frais, à titre d'arrhes, une somme de seize mille francs. »

Il résulte de ce témoignage écrasant que deux députés sont allés traîner leur mandat à l'étranger, dans des affaires relevant de la cour d'assises, et qu'ils ont empoché 16,000 francs pour faire ce joli métier.

M. Boland dit que c'est là un « usage constant ». Nous nous en doutons bien un peu. Seulement qu'il nous permette de lui dire: s'il tenait à tenir caché le nom des députés impliqués dans cette affaire, pourquoi s'est-il servi de cette expression « usage constant » qui accuse chez lui un penchant déplorable pour les mauvais jeux de mots?

Une circulaire confidentielle de M. Waldeck-Rousseau, en date du 24 juillet, invite les préfets à exercer une surveillance très-sévère sur les membres du clergé pendant la période électorale.

Les ouvriers boulangers de Lyon viennent de se mettre en grève.

Un comité a promis de soutenir la grève et de fournir au président de la commission une allocation de 2 fr. 50 par ouvrier. On considère cette grève comme très-grave.

LA MANIFESTATION DU 9 MARS.

La chambre criminelle de la cour de cassation vient de rejeter le pourvoi formé par M. Feuillant contre l'arrêt de la cour de Paris qui a déclaré la juridiction correctionnelle compétente pour connaître la poursuite dirigée contre lui.

Maladie de M. le comte de Chambord.

M. le marquis de Droux-Brézé a reçu les dépêches suivantes :

Neustadt, 29 juillet, 7 h. 30 soir.

« M. le comte de Chambord a été porté au jardin où il est resté une heure.
» Journée satisfaisante, malgré une fatigue assez prononcée.
» Signé : BLACAS. »

30 juillet, 9 h. matin.

« L'état de M. le comte de Chambord est encore plus satisfaisant qu'hier. — D' » MAYER. »

C^{te} DE BLACAS.

LE COMBAT DE NAM-DINH.

Le ministre de la marine a reçu la dépêche suivante du gouverneur de la Cochinchine :

« Je reçois à l'instant du consul français de Hong-Kong le télégramme suivant, qui lui a été adressé par le consul français de Hai-Phong :

« Le colonel Badens est sorti de Nam-Dinh, le 19 juillet, avec 500 hommes; il a pris sept canons et tué 4,000 ennemis.
» Onze Français sont hors de combat. »

L'éclatant fait d'armes du colonel Badens est une revanche de la malheureuse rencontre où a péri le brave commandant Rivière.

5 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

PIETER VANDAEI

Où, la Bretagne avait du bon, et dame Vandael était une femme heureuse.

Dès le matin, elle allait, venait, de la maison au jardin, de l'étable au poulailler; elle causait avec ses bêtes, elle les soignait, les nettoyait, les servait: elle sarclait, arrosait, échenillait, constatait les progrès de ses pois et de ses choux; elle faisait son ménage à la flamande, c'est-à-dire avec une propreté méticuleuse; et quand tout était prêt, qu'il ne restait pas un grain de poussière nulle part et que rien ne manquait plus à ses pensionnaires, elle attachait une corde au cou de Biquette, appelait Quêteur, prenait Marie dans ses bras et s'en allait dans la campagne.

Elle marchait doucement dans les chemins creux, où Biquette brouillait l'herbe des talus, toute fleurie de violettes et de primevères; quand elle était lasse, elle s'asseyait au pied d'une haie où poussait le feuillage clair de l'aubépine, et cherchait à calculer combien il faudrait de temps pour que la haie

portât des boutons et des fleurs. Elle suivait des yeux les petits oiseaux affairés, qui passaient au-dessus de sa tête d'un vol alourdi par quelque long brin de paille ou quelque flocon de laine: ils travaillaient à leurs nids, et dame Vandael n'osait bouger, de crainte de les effrayer. Quand Marie, qui commençait à faire quelque attention au monde extérieur, avait bien regardé les oiseaux et l'herbe, Biquette et le ciel bleu, et qu'elle avait fini par s'endormir, gorgée de bon lait et grisée du grand air, dame Vandael tirait son ouvrage. Elle voulait mettre Marie en robe pour Pâques: il lui fallait une provision de petits bas, et dame Vandael tricotait sans relâche.

Comme Marie serait gentille avec un bonnet à ruche, une robe blanche, et ses petites jambes, libres du maillot, chaussées de bons bas de laine et de petits chaussons blancs! Dame Vandael aurait bien voulu lui mettre des chaussons de couleur et orner son bonnet d'un pompon bleu ou rose; mais ce n'était pas possible: il fallait que l'enfant portât le deuil de sa pauvre mère.

Et Pieter Vandael, que devenait-il? Il devenait heureux, ce qui ne lui était pas arrivé depuis dix ans.

Le matin, quand il partait pour le chantier après avoir longuement regardé Marie, qu'il n'osait pas embrasser de peur de l'éveiller, il se retournait plusieurs fois pour revoir sa mère, debout sur le

seuil; il lui faisait un signe d'adieu avant de disparaître à ses yeux; il se baissait pour faire une caresse à Quêteur, qui l'avait suivi jusque-là, et il lui disait :

— Va, mon bon chien! va, garde-les bien!

Quêteur le comprenait, il retournait tout de suite à la maison, et si quelque homme ou quelque animal eût voulu nuire à dame Vandael ou à Marie, il aurait dû commencer par compter avec Quêteur. Pieter en était sûr, et il travaillait toute la journée l'esprit tranquille: sa mère et son enfant étaient bien gardées.

Tout le temps qu'il travaillait, il les suivait par la pensée. Il savait où elles iraient, ce qu'elles feraient ce jour-là; et il se disait :

— A cette heure, la mère est au doué; elle lave son linge en causant avec les voisines; Biquette broute aux environs, et Quêteur va la chercher quand Marie a besoin de son lait. Marie est couchée sur l'herbe, dans la cape de la mère, et elle dort en plein air, cela lui fait du bien; ou, si elle est réveillée, elle tire avec ses petites mains les poils de Quêteur, qui la laisse faire, le bon chien!... A présent, la mère doit être rentrée... elle fait sa cuisine, elle va voir ses bêtes... Ah! le coup de cloche! En route pour la maison!

Pieter Vandael partait d'un pas léger; il n'y avait pas de risque qu'il s'attardât au cabaret avec des camarades altérés! Il savait trop bien ce qui l'at-

tendait là-bas; et rien ne valait pour lui ce qui l'attendait.

A deux cents pas de la maison, il était sûr de voir accourir Quêteur haletant et empressé.

— Te voilà, mon bon chien! comment va-t-on à la maison? lui disait-il.

Et Quêteur sautait sur lui, le couvrait de caresses, lui faisait à sa manière un long discours plein de tendresses; puis il repartait pour aller l'annoncer. Et alors dame Vandael paraissait sur le seuil avec Marie dans ses bras. Pieter se hâtait. Sa mère lui souriait; Marie avait déjà l'air de le connaître. Dans quelques semaines peut-être elle lui tendrait ses petits bras; dans quelques mois elle parlerait, elle l'appellerait: « Papa! » A cette idée, Pieter Vandael avait le cœur tout remué; il sentait qu'il aimait cette enfant comme s'il eût été son père.

Et quelles douces heures que celles qu'il passait au logis! Il n'y restait pas oisif; toujours le marteau ou la scie, la bêche ou l'arrosoir à la main, il cultivait, il raccommodait, il améliorait, prenant plaisir à rendre la maison aussi gaie, aussi commode que possible.

Tout en travaillant, il écoutait Marie qui jaspait dans son berceau, ou dame Vandael qui chantait d'une voix cassée quelque vieille chanson flamande. Alors une joie inconnue lui gonflait la poitrine; il ne se souvenait de ses chagrins passés que pour se demander si c'était bien lui qui les avait soufferts.

Sans doute les Annamites ont voulu couper les communications entre Nam-Dinh et Ha-Noï que relie le fleuve Rouge, et leur insuccès ne peut manquer d'avoir des conséquences heureuses pour notre expédition.

Le lieutenant-colonel Badens n'a que trente-quatre ans: c'est, croyons-nous, le plus jeune lieutenant-colonel de l'armée française. Il est lieutenant-colonel depuis deux mois seulement. Avant d'être au Tonkin, il était chef d'état-major du vice-amiral baron Duperré, préfet maritime à Toulon. Précédemment il avait rempli les fonctions d'officier d'ordonnance auprès du vice-amiral Cloué, ministre de la marine.

Nous souhaitons que d'autres victoires plus décisives terminent bientôt la campagne du Tonkin.

Tremblement de terre à Ischia.

L'île d'Ischia, près de Naples, vient d'être le théâtre d'une épouvantable catastrophe. La ville de Casamicciola, les villages de Forio, Lacco Ameno ont été presque entièrement détruits par un tremblement de terre.

Cette île est placée à l'entrée du golfe de Naples, à douze kilomètres S.-O. du cap Misène. Le centre est occupé par le volcan Epomeo, dont la dernière éruption eut lieu en 1303. Elle possède des eaux minérales très-fréquentées et un commerce important de fer et de soufre. Son climat est salubre et son sol très-fertile. La population d'Ischia est d'environ 24,000 habitants. Ischia est le siège d'un évêché.

D'après les dépêches que nous recevons, le nombre des morts s'élèverait à 2,000. Parmi les victimes se trouveraient un grand nombre de familles nobles, en villégiature à Ischia. On cite même le préfet de Cagliari et l'archevêque de Casamicciola.

Voici les dépêches que nous avons reçues :

Naples, 29 juillet, 8 h. 30 matin.

Hier soir, entre 9 h. 4/2 et 10 heures, plusieurs secousses de tremblement de terre ont été ressenties à Casamicciola.

Les dommages sont considérables.

Les autorités et des détachements de troupes et de pompiers se sont portés sur les lieux pour organiser les secours.

Des bateaux à vapeur arrivent, apportant des blessés.

Naples, 29 juillet, midi.

Les informations de Casamicciola présentent la catastrophe comme encore plus grave qu'on ne le pensait d'abord. Plusieurs hôtels se sont écroulés, et il y a de nombreuses victimes. Une centaine de blessés ont été transportés à Naples.

Naples, 29 juillet, 7 h. soir.

L'expédition des secours à l'île d'Ischia et l'arrivée des blessés à Naples continuent.

On ignore encore le nombre des victimes, et on craint qu'il ne s'élève à deux mille.

On continue de travailler activement au sauvetage.

Si c'est être heureux que de ne rien voir, de ne rien désirer en dehors de ce qu'on possède, assurément Pieter Vandael était heureux.

V. — ENSEIGNEMENT MUTUEL.

Le temps marcha, et chaque mois, chaque année, ne fit qu'ajouter à ce bonheur. Dame Vandael se portait si bien en Bretagne ! Le doux climat et surtout la joie de vivre avec ses fils l'avaient rajeunie ; sa taille se redressait, ses rides s'effaçaient sous un léger embonpoint, son pas redevenait alerte comme aux jours de sa jeunesse, aux jours où elle élevait son petit Pieter et où elle était en extase devant ses premières dents, ses premiers mots et ses premiers pas.

Pieter lui demandait souvent avec inquiétude, après une nuit où il avait entendu crier la petite Marie, si cela n'était pas trop fatigant pour elle d'élever un petit enfant.

— Bah ! répondait-elle, est-ce que jamais une grand-mère s'est trouvée fatiguée par sa petite-fille ? Et elle riait.

Pieter alors prenait sa vieille tête grise entre ses deux grandes mains, et il l'embrassait avec un amour, un respect, une reconnaissance qu'elle sentait sans qu'il eût besoin de les exprimer par des paroles, et qui lui faisaient monter les larmes aux yeux.

— Eh ! garçon ! tu vas chiffonner mon bonnet !

Naples, 29 juillet, 9 h. 13, soir.

Le tremblement de terre de Casamicciola a été accompagné de bruits sourds indescriptibles. De grands nuages ont obscurci l'atmosphère. Ce n'était partout que cris et gémissements.

La confusion était épouvantable, tout le monde se précipitait vers la mer, prenant d'assaut les embarcations.

Naples présente un aspect funèbre. A chaque instant on voit passer des blessés, car beaucoup de familles napolitaines se trouvaient à Casamicciola. La population a envahi la gare, les hôpitaux sont gardés par la troupe.

Le tremblement de terre s'est fait sentir pendant la représentation qui se donnait au petit théâtre, qui prit feu par suite de la chute des lumières.

Naples, 30 juillet.

Le tremblement de terre qui a causé le désastre de Casamicciola a duré quinze secondes.

Ce fut une espèce de tourbillon violent, rapide comme l'explosion d'un coup de canon.

En un instant, tout le pays a été en ruines.

De Casamicciola il ne reste que cinq maisons debout.

De nombreuses personnes venues pour prendre les bains de mer ont péri, et parmi elles beaucoup de riches Romains et Napolitains. Beaucoup de femmes et d'enfants sont au nombre des victimes.

Des instructions ont été données par le gouvernement pour l'ensevelissement des cadavres et la construction de 60 baraques en bois pour ce qui reste de la population de Casamicciola.

Le ministère, la préfecture et la municipalité de Naples envoient des secours de toutes sortes.

On confirme que le nombre des morts s'élève à 2,000.

Le professeur Palmieri, directeur de l'Observatoire du Vésuve, croit que la catastrophe est due non à un tremblement de terre, mais à un affaissement du sol.

REVUE FINANCIÈRE.

La semaine que nous venons de traverser a été marquée par des faits importants, et qui n'ont pas été sans influence sur la tenue du marché. D'une part, le vote des conventions, qui se poursuit au moment où nous écrivons ces lignes, d'autre part le retrait, à la Chambre des Communes, par M. Gladstone, du projet de convention avec le Suez. La tournure favorable que prend le vote des conventions a eu pour résultat de soutenir le marché, et particulièrement les cours des rentes et des chemins.

Le découvert aux approches de la liquidation a dû prendre ses précautions et racheter du ferme pour couvrir ces primes débordées : de là est provenue la hausse des rentes et leur fermeté, soutenue également par les achats au comptant, qui est sensiblement meilleur à l'approche du coupon trimestriel.

Le 3 0/0 s'avance à 109.17, le 3 0/0 à 79, et l'amortissable à 80.85.

Pour les chemins, les fluctuations ont été moins importantes, mais la fermeté a dominé constamment. Nous recommandons, à ce sujet, de lire, dans le dernier numéro du *Financier des Communes*, le

disait-elle, plaisantant pour ne pas s'attendrir. Car elle ne voulait pas faire retomber Pieter dans ses anciennes songeries : il était heureux à présent, il était gai, et dame Vandael adorait la petite fille qui avait apporté à son Pieter ce bonheur et cette gaieté.

Elle mentait un peu quand elle prétendait n'être pas fatiguée après une nuit sans sommeil ; mais elle eût supporté sans se plaindre bien d'autres fatigues pour voir son fils rire et pour l'entendre chanter, comme il faisait tous les jours maintenant, et comme il ne l'avait pas fait pendant tant d'années.

Quant à Pieter Vandael, il crut devenir fou de joie, le jour où la petite fille l'appela « papa ! » en lui tendant ses bras potelés pour se faire prendre par lui. « Papa ! » c'était bien lui qu'elle appelait ainsi : le misérable qui avait fait mourir sa mère de misère et de chagrin aurait pu paraître devant elle, elle ne lui aurait pas tendu les bras, elle ne l'aurait pas appelé papa !

Et Pieter Vandael pensait que Dieu avait conduit tout cela, et l'avait amené au lieu et à l'heure justes pour recueillir l'orpheline. La morte la lui avait léguée ; elle était à lui, bien à lui, et il jouissait sans arrière-pensée de tous les petits bonheurs d'un père de famille.

Marie grandissait, Marie montrait dans ses genives roses de petites perles blanches sacrées et

quatrième article que publie ce journal sur les nouvelles conventions. Il examine aujourd'hui la situation faite aux obligations par les nouvelles clauses ; il conclut en disant qu'à 15 ou 20 fr. près, les cours de ces titres resteront au même point que précédemment. Nous ne partageons pas absolument cette opinion, et d'ailleurs, n'y eût-il à prévoir qu'une baisse de 15 à 20 fr., nous trouvons que cela vaudrait toujours la peine de vendre actuellement les obligations de chemins de fer, pour les racheter ultérieurement avec cet écart, ou souscrire aux nouvelles émissions qui auront lieu successivement. De plus, il nous paraît très-probable que le gouvernement, débarrassé, par les conventions, d'une partie des grands travaux, résistera difficilement, avec la tendance de dépense qui le caractérise, à la tentation de grossir tant soit peu le budget extraordinaire, auquel cas on aurait en perspective des émissions nouvelles d'amortissable ou d'autres emprunts, qui viendraient en concurrence avec les émissions que les Compagnies auront à faire chaque année. Il pourra alors en résulter, pour les cours des obligations anciennes, une certaine perturbation dont il faut tenir compte par avance.

Pour le Suez, le retrait du projet de convention par M. Gladstone a été diversement apprécié ; pour nous, nous nous rangeons assez volontiers à l'opinion du *Financier des Communes* qui publie les lettres de MM. de Losseps et Gladstone à ce sujet, et qui conclut en disant que cette solution imprévue, ayant pour résultat de laisser le canal de Suez dans des mains françaises, peut être considérée comme avantageuse ; c'est ainsi, d'ailleurs, que le marché a apprécié la chose, car le Suez, malgré les ventes des spéculateurs qui avaient escompté l'adoption de la convention par les Chambres anglaises, est demeuré ferme, à peu de choses près, aux cours précédents. Dernier cours 2,395. A part les fluctuations qui se sont produites sur les valeurs en vue, les affaires ont été assez restreintes et le reste du marché n'a pas subi de modifications importantes. Nous notons le Foncier ferme à 1,290, les Obligations Foncières Nouvelles toujours bien tenues à 349.75 libérées et à 350 les non-libérées. Le Petit Foncier (Compagnie Foncière de France) est recherché aux environs de 495, l'Égypte est très-solide à 360.

Les établissements de crédit sont sans changement. La Banque de France, relativement ferme, malgré la décroissance constante de ses bénéfices, cote 5,380.

(Voir à ce sujet le tableau du *Financier des Communes*.)

La Banque de Paris est à 1,005. La Banque d'Escompte à 510. La Banque des Pays Autrichiens est toujours faible à 493.75.

Le *Financier des Communes* annonce pour son prochain numéro une étude sur cette Société dont les titres sont assez répandus dans le public français. Le numéro de cette semaine contient une étude sur la Compagnie Générale des Eaux.

Le Gaz est à 1,365 et les Omnibus en amélioration à 1,165.

Chronique Locale et de l'Ouest.

ASSISES DE MAINE-ET-LOIRE.

Les assises du troisième trimestre 1883 s'ouvriront à Angers lundi prochain 6 août. Voici la liste des jurés de notre arrondissement appelés à siéger dans cette session :

MM.

Eugène Plessis, propriétaire à Saumur.
Louis Hervé, propriétaire aux Cerqueux.
Claude Perramy, fabricant à Fontevrault.
Emmanuel de Bossoreille, maire à Saint-Macaire.
Barthélemy Thomas, propriétaire et maire à Meigné.

transparentes ; Marie devenait fraîche comme une rose des buissons ; ses joues se remplissaient, il poussait sur sa tête un petit duvet blond, doux comme de la soie ; ses yeux bleus prenaient un regard curieux, ses petites mains s'étendaient, vives et impatientes, pour saisir tout ce qui était à sa portée ; ses petits pieds s'agitaient et voulaient marcher. Autant en arrive à tous les petits enfants ; mais Pieter Vandael croyait de bonne foi qu'il n'y avait jamais eu de petit enfant comparable à Marie.

Quelle joie, le jour où il la vit marcher à quatre pattes dans la chambre, à côté de Quêteur, qui réglait son allure sur la sienne, s'arrêtant quand elle s'arrêtait, tournant à droite ou à gauche quand il lui plaisait de changer de direction ! Puis, quelle inquiétude pleine de charme, lorsqu'elle se leva et se tint debout sur ses petites jambes tremblantes ! Si elle allait tomber ! mais non, elle avance lentement en se tenant aux chaises. Un espace vide se présente, elle hésite à le franchir ; mais Quêteur est là : elle étend sa petite main pour chercher un appui, et sa main rencontre la tête de Quêteur. Voilà l'appui trouvé ! Quêteur comprend très-bien ce qu'elle veut, et il marche à petits pas auprès d'elle, tout fier de la soutenir. Il ne la quitte même pas le jour où elle ose traverser seule la chambre ; il semble qu'il lui ait dit tout bas :

— Tu peux te lancer ; si tu trébuches, si tu cherches à quoi te retenir, sois tranquille, je serai là.

Eugène Fromageau, propriétaire à Saumur.

Alexis Eveillard, clerk de notaire à Parnay.

INSTITUTION SAINT-LOUIS.

M. Gabriel Berton, de Bressuire, élève de l'Institution Saint-Louis de Saumur, vient de subir avec succès les épreuves orales du baccalauréat *ès-sciences* complet, et a obtenu la mention honorable *assez bien*.

Un de nos jeunes concitoyens, M. Georges Brière, élève de la pension de Marquié, à Angers, a été déclaré admissible aux épreuves orales du baccalauréat *ès-sciences* complet.

M. Schmit, Mathias-François, médecin aide-major à l'École de cavalerie de Saumur, est affecté provisoirement aux hôpitaux militaires de la division d'Alger.

On sait que, le 16 août, seront payés, pour la dernière fois, les arrérages des rentes 5 0/0. La conversion du 5 en 4 1/2 0/0 s'effectuera à partir de ce jour-là. A ce sujet, le *Journal officiel* publie l'avis suivant :

« Les inscriptions de rente 5 0/0 déposées du 1^{er} au 5 août seront conservées par le Trésor, qui remettra en échange aux déposants, le 16 août, les nouveaux titres 4 1/2 0/0, et, s'il y a lieu, les promesses des rentes y afférentes. Les inscriptions 5 0/0, présentées à partir du 16 août aux guichets du Trésor, seront échangées au moment du paiement des arrérages. »

ANGERS.

Le crime du Faubourg Saint-Michel.

Une arrestation.

On a pu établir l'identité de la malheureuse trouvée samedi matin dans la fosse d'aisance du n° 63 du faubourg Saint-Michel.

Le *Patriote* dit que c'est une nommée Héloïse Doré, d'origine bretonne. Elle n'habitait pas la maison où son cadavre a été trouvé, mais dans le voisinage.

On a arrêté dimanche soir un individu âgé de 35 ans environ et habitant faubourg Saint-Michel, n° 45.

Les preuves qu'on a pu établir contre cet homme permettent de ne pas avoir de doute sur sa culpabilité. Il a été un des premiers à donner à la police le signalement de la victime. Elle avait, a-t-il dit, des bottines qu'elle venait de faire ressembler. On comprendra que, pour connaître ce léger détail, il a fallu que cet individu vécut dans l'intimité avec Héloïse Doré.

On s'attend à ce qu'il fasse des aveux complets.

GRAND-THEATRE D'ANGERS.

M^{me} Favart, sociétaire de la Comédie-Française, donnera, samedi prochain, 4 août, une représentation au théâtre d'Angers.

Il ne s'en faut pas de beaucoup que Pieter Vandael ne soit jaloux de Quêteur.

Marie grandit ; bientôt Pieter la vit accourir au-devant de lui, le soir, quand il rentrait du travail, suivant à quelque distance Quêteur, qui le premier l'avait reconnu. Pieter n'était pas ingrat, il accueillait bien Quêteur ; mais tout en répondant aux caresses du chien, il écoutait la douce petite voix rendue haletante par la course, qui appelait : « Papa ! papa ! » et il se hâtait pour revoir Marie un peu plus tôt.

Quand il n'était plus qu'à quelques pas d'elle, il s'arrêtait, il se baissait, il ouvrait les bras, et l'enfant venait s'y jeter, toute rose et animée par la joie. Il l'enlevait de terre, et l'embrassait, il lui donnait mille doux noms, et il la rapportait à la maison, assise sur son bras, perchée sur son épaule ou chargée sur son dos, les mains autour de son cou, selon que la fantaisie lui en prenait ; car elle changeait souvent d'idée, et la dernière était la meilleure, à ce que trouvait Pieter Vandael.

(A suivre.)

Le pouvoir judiciaire doit être indépendant de celui qui le crée.

MONTESQUIEU.

Du moment qu'on fait antichambre, on est toujours un peu domestique. (*Définition du solliciteur.*)

M^{me} Favart, entourée des artistes parisiens que nous avons eu le plaisir d'applaudir à Saumur dans l'*Aventurière*, interprétera à Angers *Paul Forestier*, le chef-d'œuvre d'Emile Augier, dont elle a créé le principal rôle à la Comédie-Française.

Les répétitions de cette pièce ont eu lieu au Théâtre-Français, en présence des administrateurs de l'illustre scène. C'est assez dire qu'elle sera interprétée avec le ton et la couleur nécessaires au chef-d'œuvre.

On lit dans l'*Echo de la Mayenne* :

« Le 23 juillet, dans l'après-midi, la nommée Julie Prédect, femme Lancelot, âgée de 45 ans, aubergiste à Bel-Air, a été trouvée étendue morte dans la salle de débit ; son mari, ivre-mort, était assis dans la même pièce, et n'a pu donner aucun renseignement.

» Le cadavre portait quelques traces de violences légères, mais le médecin a déclaré qu'elles n'avaient contribué en rien à la mort qui est due à des excès alcooliques.

» Les époux Lancelot étaient adonnés à la boisson, et depuis huit jours ils n'avaient pas dégrisés. »

Le concours musical organisé par la ville de Rochefort, à l'occasion de son Exposition industrielle et maritime, les 25 et 26 août prochain, s'annonce sous les plus brillants auspices.

La commission des fêtes a déjà reçu les adhésions de soixante-cinq sociétés, formant un total de 4,836 exécutants.

Ces sociétés se répartissent ainsi : treize chorales, vingt harmonies et trente-deux fanfares.

450 couronnes, palmes, médailles en or, vermeil et argent, seront décernées aux concurrents.

ENTRE FRÈRES ET AMIS.

Les conseillers municipaux de Limoges viennent d'inaugurer leur nouvel Hôtel-de-Ville.

Cette inauguration a été agrémentée par une scène de pugilat qui n'était pas dans le programme.

Après avoir échangé les plus grossières injures, deux conseillers se sont pris à la barbe, et les coups de poings de pleuvir comme les œufs de Pâques.

A la fin, l'un des conseillers, atteint par un coup superbe en pleine poitrine, est allé rouler sur le parquet tout neuf.

C'est alors seulement que les bons collègues sont intervenus.

Notons, en passant, qu'on n'a pas manqué d'inscrire sur le nouvel édifice, en très-grosses lettres, la fameuse devise : *Liberté, Egalité, Fraternité!*

LA JUSTICE RÉPUBLICAINE.

Le gouvernement n'est pas seul à jeter le discrédit sur la magistrature : on dirait que les juges républicains eux-mêmes, par les poursuites étranges intentées depuis quelque temps aux hommes les plus honorés, s'efforcent de supprimer le peu de respect que les honnêtes gens conservent encore pour les décisions de la justice.

Nos lecteurs savent que l'honorable maire de Locunolé, M. Gourlaouen, après avoir subi les tortures d'une prison préventive aussi longue que douloureuse, vient d'être acquitté par la cour d'assises du Finistère.

Son retour dans cette maison, d'où il avait été si brutalement arraché, a été un véritable triomphe ; il a été accueilli par les témoignages de la joie la plus franche et de l'affection la plus sincère. Les binious du bourg sonnèrent gaiement précédant une longue file de voitures qui lui faisaient un cortège d'honneur.

La protestation contre l'iniquité des poursuites ne pouvait être plus complète et plus énergique.

Plus heureux que M. de la Roche-Saint-André, M. Gourlaouen a pu défendre sa cause devant le jury, on ne lui a pas refusé les moyens de prouver son innocence ; l'estime des honnêtes gens le dédommage amplement des souffrances qu'un raffinement de cruauté lui a infligées.

M. Martin-Feuillée, dit l'*Univers*, fera bien d'envoyer à ses parquets une circulaire semblable à celle qu'adressait le Grand-Orient de Bruxelles à tous les francs-maçons de Belgique :

« N'engagez des procès que devant les tribu-

naux où les vénérables frères sont assurés de la majorité. »

Et nous, justiciables, citoyens indépendants, menacés de toutes les violences et de tous les abus d'une pareille justice, n'hésitons pas à nous unir à ceux qui réclament — comme une garantie rendue nécessaire par les iniquités républicaines — l'élection des juges et le jury correctionnel.

Tout vaut mieux que d'être jugé par la magistrature « domestiquée ».

Depuis longtemps on crie aux Parisiens sur tous les tons :

Méfiez-vous de ce que vous mangez, de ce que vous buvez ; tout est frelaté : le vin, la bière, le café, le beurre. Les petits pois conservés sont colorés au vert-de-gris ; le lait se compose d'inaouvables rapures. Ce qui n'empoisonne pas d'un coup, attaque lentement les organes !

Bref, ce serait à jeûner pour vivre !

Mais voici mieux !

Ce ne sont plus les aliments qu'on nous signale comme une cause de mort, c'est la nappe elle-même !

Le conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine vient de nous révéler que la toile vernie blanche dont on couvre la table dans un grand nombre de salles à manger ou d'offices est imbibée de sels toxiques, et d'appeler sur ce point l'attention de l'autorité. Cette toile emprunte, paraît-il, son lustre et son reflet à une composition plombique. Sur les toiles de belle qualité, l'analyse scientifique officielle trouve trois cent trente grammes de plomb par mètre carré. Or, à l'usage, le vernis s'écaille par endroits, la poudre plombique se trouve dès lors en contact avec la main, avec le pain, avec les couteaux. De plus, si vous êtes maladroit, vous-même, vos enfants, ou vos domestiques, si vous répandez sur cette surface entamée un acide, du vinaigre, par exemple, cet acide dissout le sel de plomb et forme des acétates solubles, du poison proprement dit, du poison à portée de tous, et à tout moment.

Voilà, n'est-ce pas, qui est tout à fait engageant ! il y a plus fort.

Réfléchissez que ces jolies moleskines cirées blanches ne brillent pas seulement sur votre table ou sur celle de vos gens ; elles capitonnent souvent la petite voiture de votre bébé qui appuie sur la coloration plombique sa jolie tête rose... et la lâche à l'occasion !

Vous voyez les conséquences, cela fait frémir.

Ces savants de la préfecture ont juré de nous donner la chair de poule.

Mais ils ont l'âme bonne ; ils ont bien voulu nous apprendre qu'on pourrait très-bien colorer le tissu et le vernis sans user de ces produits dangereux.

Alors, qu'on prohibe absolument la préparation toxique. Nous ne demandons la liberté du venin ni pour le corps, ni pour l'âme. (Union.)

CONSEILS ET RECETTES.

COMMENT IL FAUT BOIRE EN ÉTÉ.

Dans sa dernière *Revue des Sciences*, M. de Parville nous indique comment il faut boire en été pour se désaltérer sans danger. Il convient d'éviter les boissons trop froides, les boissons frappées. L'eau fraîche à 40 ou 44 degrés, rafraîchie à la cave ou refroidie par contact avec de la glace ou de l'eau de source ou de puits, est excellente.

Buvez avec lenteur, par gorgée et le moins possible sans manger. Fuyez les courants d'air après avoir bu en pleine transpiration. Il convient de ne pas boire trop froid pour que la réaction du sang à la périphérie n'exagère pas les sécrétions aqueuses. Il convient aussi d'avaler un peu de substance solide pour atténuer l'excitation du froid sur la tunique de l'estomac et diminuer ainsi la tendance à la transpiration.

Dans les pays chauds et à Paris, pendant les grandes chaleurs, on boit souvent à l'aide d'un chalumeau, d'une paille. Le filet liquide coule par petite quantité sans refouler sensiblement le sang à la peau, et l'on se désaltère ainsi beaucoup mieux. On ne saurait trop recommander de boire par petites gorgées, au lieu d'envoyer brusquement dans l'estomac de grandes masses d'eau froide.

Pendant les marches, pendant les gran-

des promenades, il faut attendre, avant de boire, un grand quart d'heure, pour que la transpiration produite par la fatigue soit très-diminuée.

Après avoir bu, il faut attendre encore quelques minutes avant de marcher de nouveau. On se désaltère ainsi sans danger, sans diminuer les forces de l'organisme et le corps rafraîchi peut fournir une nouvelle étape jusqu'à la prochaine halte.

Faits divers.

Dimanche 22 juillet, les courses militaires ont eu lieu à Lunéville.

Dans le prix des Dames, à quelques mètres du point de départ, le cheval de M. Demange, sous-lieutenant au 7^e dragons, s'est abattu. M. Demange a tenté de se relever, mais à ce moment il a reçu un coup de pied à la tête qui l'a fait retomber sans connaissance. M. le supérieur du collège de Saint-Maur, qui se trouvait à quelques pas de l'accident, a fait immédiatement transporter le blessé chez M. le curé d'Hériménil, où les premiers soins lui ont été donnés.

Dans la soirée, M. Demange a pu être transporté à son domicile et son état n'inspire aucune inquiétude.

**

Un industriel, nouvellement établi à Paris, dans le haut du faubourg Poissonnière, a dû, ces jours derniers, enlever, par ordre de police, son enseigne, qu'il avait ainsi composée :

A LA RENOMMÉE DES CRÊPES FRANÇAISES

M. le Président de la République est venu en manger.

On a trouvé cela irrespectueux !

**

LA ROSE GRÉVY.

Un horticulteur de Lyon — les fleurs poussent à la galanterie — vient de dédier à M^{me} Jules Grévy une rose nouvelle de son invention.

Dans sa lettre d'envoi, ledit horticulteur s'exprime ainsi :

« Elle vous est dédiée. Elle portera dans le monde entier le nom aimé de M^{me} Jules Grévy. C'est l'hommage d'un rosieriste de la région lyonnaise à l'épouse vénérée du premier magistrat de la République. »

Si la reconnaissance n'est pas un vain mot, voilà M. Grévy obligé de proposer le galant rosieriste de Lyon pour la croix du Mérite agricole.

FABLE

Un Lyonnais, horticulteur,
Comme aussi quelque peu flatteur,
Produisit une fleur nouvelle.
Il l'admira d'abord, ravi,
Puis l'offre à Madame Grévy :
C'était une rose fort belle.

Ce républicain convaincu
Me parait plus dire qu'il n'ose,
Sachant qu'il n'est si belle rose
Qui ne devienne gratte-c...

(Action.)

JEANNOT.

**

Le langage des pierres précieuses d'après la *Gil-Blas* :

« Le diamant veut dire pureté, foi, fidélité, joie. C'est la pierre de la réconciliation. Si on veut faire cesser une brouille qui peine, on portera ses boutons de diamant pour retrouver le cœur perdu.

» La perle, si douce, si adorablement seyante, signifie larmes. Il faut croire que toutes les femmes aiment à pleurer, car toutes portent des perles.

» Le rubis exprime l'amour brûlant, la charité. Il pâlit quand un malheur menace celle qui le possède.

» La turquoise préserve des chutes et de la mort violente, elle signifie sincérité, constance.

» Le saphir dit félicité, loyauté.

» La topaze est l'emblème de la richesse, elle est la pierre d'or des anciens.

» L'hyacinthe signifie enthousiasme.

» L'améthyste, qui a la couleur des martyrs, signifie passion, souffrance. Et pourtant elle préserve de l'ivresse... physique et morale.

» L'émeraude veut dire espérance, immortalité, victoire. C'est la pierre des vierges.

» Le jade signifie, en Chine, *hionanischin* (profonde vérité) et guérit des maux de reins.

» L'opale, impressionnable, qui rougit ou éteint ses feux, récrée le cœur.

» Laigue-marine signifie inconstance. Sa couleur est changeante, en effet.

» Les agates cornaline, sardaine, aventurine, etc., etc., éloignent la peste.

» Enfin, le jais est le symbole du favoritisme. »

Variétés.

LA PLUS BELLE DES LANGUES.

On connaît cette réponse de Charles-Quint à quelqu'un qui lui demandait, à son avis, la plus belle des langues : « L'anglais est la langue des oiseaux ; l'allemand, des chevaux ; l'italien, des femmes ; l'espagnol, des dieux. Le français est la langue des hommes. » Voici une autre appréciation d'un Russe, qu'enregistre le chroniqueur de l'*Independant* :

Un Français affirmait que notre langue est la plus simple, la plus concise, la plus claire et la moins sujette aux sous-entendus. Aussi, ajoutait-il, est-elle choisie de préférence, et d'un commun accord, pour toutes les communications, notes, protocoles et traités diplomatiques.

Un Anglais répliqua en vantant la supériorité de l'idiome d'outre-Manche, infiniment plus varié.

Un Allemand surenchérit au profit du dialecte teutonique.

Et un Espagnol protesta, au bénéfice de la langue du Cid Campeador !

Un Russe — qui habite Paris par amour du froid — prétendait qu'il fait plus chaud à Pétersbourg — ayant été chargé de conclure, s'en tira ainsi :

— L'anglais est très-riche, l'allemand plus riche encore, — car l'un a jusqu'à trois mots, et l'autre quatre, pour exprimer le même substantif ! — L'espagnol est plus sonore, l'italien plus doux, — mais le français, — en raison justement de sa pauvreté, — mérite le privilège qu'on lui accorde ! Sous sa simplicité, il n'y a pas moyen de cacher un arsenal d'échappatoires.

— Bravo et merci ! cria notre compatriote.

— Mais, ajouta le Moscovite, — car il y a toujours un mais, même pour les meilleures choses, — je déclare le français la langue la plus difficile de l'univers.

— Quelle plaisanterie !

— Ce n'est pas une plaisanterie ! Mettez un étranger en face de certaines phrases françaises, et je le défie de les prononcer.

— Lesquelles ?

— Mais celles-ci, par exemple :

*Les poules couvent près du couvent,
Nous portions des portions,
Mes fils enfilent des fils,*

dont je vous demande d'expliquer la différence de prononciation ! et puis celles-là encore :

Ils admirent les circonstances atténuantes, et ils admirent des tableaux.

Ils vous convient à venir, s'il vous convient d'accepter.

Il pressent l'orage, et tous vous pressent de partir.

Le Français resta coi.

Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 29 juillet 1883.

Versements de 189 déposants (44 nouveaux), 19,928 fr. 33 c.

Remboursements, 35,777 fr. 35 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Louresse, d'Am-billou, de Martigné-Briand, de Vihiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Pay-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevrault, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Allonnes, de Saint-Lambert-des-Levées et de Gennes.

CHANTS ROYALISTES

TROISIÈME SÉRIE.

Nous apprenons que la troisième série du recueil de *Chants Royalistes*, paroles et musique, vient de paraître. Nous y retrouvons un grand nombre de chansons célèbres.

Le prix de chaque série, paroles et musique, est de 4 fr. 25, franco 4 fr. 40, pour l'édition de luxe, et de 75 cent., franco 90 cent., pour l'édition populaire.

Adresser les demandes à M. BRIAND, libraire, rue Saint-Laud, 62, à Angers.

Marché de Saumur du 28 Juillet

Blé nouveau (l'h.)	18 50	Huile de noix	50 130
From. 1 ^{re} q. (l'h.)	18	Graine trèfle	50
Froment (l'h.)	77	— lin	70
Halle, moy. n°	77	— luzerne	50
Seigle	75	Foin (dr. c.)	780 65 à 70
Orge	65	— Luzerne	780 60 à 65
Avoine h. bar.	50	Paille	780 40
Fèves	75	Amandes	50
Pois blancs	80	Cire jaune	50 190
— rouges	80	Chanvres 1 ^{re}	—
Colza	65	— qualité (52 k. 500)	—
Chenevis	50	2 ^e	—
Farine, culas	157	3 ^e	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).			
Coteaux de Saumur, 1881, 1 ^{re} qualité	à	à	à
Id., 1881, 2 ^e	100	à	à
Ordin., env. de Saumur 1881, 1 ^{re}	90	à	à
Id., 1881, 2 ^e	85	à	à
Saint-Léger et environs 1881, 1 ^{re}	90	à	à
Id., 1881, 2 ^e	80	à	à
Le Puy-N.-D. et environs 1881, 1 ^{re}	90	à	à
Id., 1881, 2 ^e	80	à	à
La Vienne, 1881, 1 ^{re}	60	à	65
ROUGES (2 hect. 30).			
Soulay et environs, 1881	160	à	à
Id., 1881	à	à	à
Champigny, 1882, 1 ^{re} qualité	200	à	à
Id., 1882, 2 ^e	175	à	à
Id., 1881, 1 ^{re}	à	à	à
Id., 1881, 2 ^e	à	à	à
Varrains, 1882, 1 ^{re}	120	à	à
Varrains, 1882, 2 ^e	100	à	à
Bourguell, 1882, 1 ^{re} qualité	160	à	à
Id., 1882, 2 ^e	150	à	à
Id., 1881, 1 ^{re}	à	à	à
Id., 1881, 2 ^e	à	à	à
Resigné 1881, 1 ^{re}	150	à	140
Id., 1881, 2 ^e	à	à	à
Chinon, 1882, 1 ^{re}	140	à	à
Id., 1882, 2 ^e	130	à	à
Id., 1881, 1 ^{re}	à	à	à
Id., 1881, 2 ^e	à	à	à

FAVEUR SPÉCIALE

ACCORDÉE A NOS ABONNÉS

5 fr.

8 fr.



Nos abonnés connaissent, de réputation au moins, la vaillante et spirituelle

LANTERNE D'ARLEQUIN

illustrée de charmants dessins d'actualité, reproduisant, avec leurs traits, les faits et gestes des beaux messieurs qui gouvernent la R. F.

L'abonnement à la Lanterne d'Arlequin est de 8 fr. par an.

Une combinaison particulière avec la Direction de cette publication satirique, nous permet de l'offrir à nos abonnés, anciens et nouveaux, moyennant 5 fr. par an.

Pour recevoir cette PRIME, il suffit à tout abonné d'adresser une bande de notre journal à M. le Directeur de la Lanterne d'Arlequin, rue Richelieu, 13, à TOURS.

LA SEMAINE ILLUSTRÉE

ET LE MESSAGER DE LA SEMAINE

Sommaire du numéro du 28 juillet 1883.

- Chronique parisienne, par Alceste.
- Courrier littéraire et artistique.
- Nouvelles historiques et géographiques.
- Les Homards, par H. Myrtilan.
- Pillone, IX.
- Autour d'une source, par H. Martin-Dairvault.
- Silhouettes italiennes, par R. Chassefont.
- Le Drame de Pressigné (nouvelle), par H. Martin-Dairvault.
- Petite chronique mondaine, par Jenny Lensia.
- Bibliographie, par R. Chassefont.
- Chronique générale de la Semaine.
- Courrier de la Mode, par Jenny Lensia.
- Esprit des morts et des vivants.
- Sphinxiana, par Bramet. — Bulletin financier, par E. Briaux. — Chronique agricole. — Halles et Marchés.

Librairie H. OUDIN, 51, rue Bonaparte, Paris.

BIBLIOGRAPHIE

Nouveau Globe Terrestre physique et politique d'1 mètre de circonférence, imprimé en 15 couleurs. Prix: 33 fr., payables 5 fr. par mois.

FLAMMARION (CAMILLE). — Astronomie Populaire. 2 vol. grand in-8° illustrés de 260 gravures, 7 chromolithographies, cartes célestes, etc. Prix: 20 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Dictionnaire d'Histoire naturelle, par Ch. ORBIGNY, avec la collaboration de membres

L'Académie des sciences. Nouvelle édition, comprenant 28 volumes de texte et 3 volumes Atlas, contenant 340 planches, soit environ 1.000 sujets coloriés. Prix, broché: 480 fr. payables 15 fr. par mois.

LAROUSSE (PIERRE). — Grand Dictionnaire Universel du XIX^e Siècle. 16 vol. in-4°. Prix: 600 fr., payables 20 fr. par mois.

Bibliothèque Classique du Piano. Collection complète des 92 sonates de BEETHOVEN, CLEMENTI, HAYDN, MOZART et WEBER; 11 volumes grand format (1.700 pages), magnifiquement gravés. Prix: 60 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON. (A. LE VASSEUR, successeur), 33, rue de Fleurus, Paris.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (25^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX. Les demandes doivent être adressées à MM. RÉGOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

Le Jeune Age Illustré, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M^{lle} LERIDA-GEORGY.

Éditeur: Victor PALMÉ, 77, rue des Saints-Pères, Paris.

Un an, 40 francs; 6 mois, 6 francs.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 30 JUILLET 1883.

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
Dernier cours.	Clôture précé ^{de} .		Dernier cours.	Clôture précé ^{de} .		Dernier cours.	Clôture précé ^{de} .		Dernier cours.	Clôture précé ^{de} .	
3 %	79 10	79	Est	742 50	742 50	OBLIGATIONS.			Obligat. foncières 1879 3 %	447	447
3 % amortissable	80 85	80 85	Paris-Lyon-Méditerranée	1420	1417 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	510	511	Est	358	360
4 1/2 %	111 20	111 25	Midi	1167 50	1170	— 1865, 4 %	522 50	527	Midi	357 75	357 75
5 %	109 20	109 20	Nord	1885	1881 50	— 1869, 3 %	403	403	Nord	365 75	365 50
Obligations du Trésor	506	502	Orléans	1300	1290	— 1871, 3 %	390	390	Orléans	359 50	359
Obligations du Trésor nouvelles	564 75	564 50	Ouest	795	790	— 1875, 4 %	512 50	512 50	Ouest	358	359
Bons de liq. départementaux	521	521	Compagnie parisienne de Gaz	1360	1360	Paris-Lyon-Méditerranée	363	362 50	Paris-Lyon-Méditerranée	362 25	360
Banque de France	5400	5400	Canal de Suez	2440	2410	Paris-Bourbonnais	565	565	Canal de Suez	565	565
Comptoir d'escompte	1015	1010	C. gén. Transatlantique	500	505	Dép. de la Seine, emprunt 1857	237	237			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1290	1290				Bons de liq. Ville de Paris	526	526			
Crédit de France	23 50	20				Obligations communales 1879	450	450			
Crédit mobilier	322 50	317 50									

RETRAIT DE CAUTIONNEMENT.

M^{me} veuve LAUNONIER, ayant l'intention de retirer le cautionnement de son mari, décédé notaire à Saumur, fait la présente déclaration, conformément à la loi. (373)

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE JOUANDOU.

Par jugement en date du 30 juillet 1883, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré le sieur Jouandou, Jean, maître-d'hôtel, demeurant à Saumur, en état de faillite ouverte. Juge-commissaire: M. Lemoine, Eugène.

Syndic provisoire: M. L. Proust. Pour extrait, Le greffier, L. BONNEAU. (508)

Étude de M^e CHAUMIER, notaire à Chinon.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION En l'étude de M^e CHAUMIER, notaire à Chinon, Le DIMANCHE 5 AOUT 1883, à midi,

CHATEAU

DE LA TROCHOIRE

Près Candes (Indre-et-Loire), au confluent de la Vienne et de la Loire.

PARC et dépendances en PRÈS, VIGNES et BOIS: 22 hectares. Vue splendide sur les vallées de la Loire et de la Vienne. Chasse et pêche.

S'adresser à M^e CHAUMIER, notaire à Chinon, et MAURICE, notaire à Ligné. (434)

A VENDRE une AMÉRICAINNE en bon état. S'adresser à l'hôtel de la Poste, à Saumur. Prix: 450 fr. (481)

A LOUER

PRÉSENTEMENT

JOLI APPARTEMENT

Fraîchement restauré, Rue de la Visitation, n° 105. BELLE VUE sur la Loire.

A VENDRE

OU A ARRENTER UNE MAISON

Avec JARDINS Située à Saumur, rue Notre-Dame, n° 55. S'adresser à M. BARILLET, même rue. (499)

A VENDRE

MAISON, composée de 6 pièces, remise et jardin, situés au Champ-de-Foire. S'adresser à M^e GAUTIER, notaire, ou à M. CHUPIN, facteur.

A LOUER

pour la saison des Bains, jolie maison meublée, avec 6 appartements, cours, jardin. — Très-beau point de vue donnant sur le port. S'adresser à M. NAU, capitaine à Noirmoutier (Vendée). (501)

A VENDRE

UN JARDIN, clos de murs, parfaitement planté, avec pompe, manège et bassins, de 31 ares 50 centiares environ, situé canton du Chardonnet. Facilité de paiement. S'adresser à M. LOISEAU, rue des Ecuries, 6. (478)

A VENDRE

AU SEVRAGE, BEAUX LEVRIERS russe et écossais. S'adresser au marquis DE MOLIGNY, château de la Salle, commune de Montreuil-Bellay. (476)

A LOUER

MAISON

Rue Pavée. S'adresser, 6, rue du Temple.

CHANGEMENT DE DOMICILE

M^{lle} FÉLICITÉ, ravaudeuse, fait les reprises dans tous les tissus, et se charge de l'entretien du linge. Rue de la Tonnelle, 21, maison Dézé. (441)

A LA VILLE DE PARIS

Place Saint-Pierre. On demande: 1^o Une DEMOISELLE pour le rayon de mercerie; 2^o Un JEUNE HOMME désirant apprendre le commerce.

COMPTABLE sérieux demande un emploi. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une cuisinière de 30 à 40 ans, sachant faire un bon ordinaire. Excellentes références exigées. S'adresser au bureau du journal.

UNE MAISON DE COMMERCE demande un Jeune homme de 15 à 16 ans, pouvant s'occuper d'écritures. S'adresser au bureau du journal.

POMMADE BERTINOT

pour la guérison radicale et infailible des cors aux pieds, durillons et œils de perdriz. — 1 fr. le flacon. Chez MM. CLOSIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, et NORMANDINE, pharmacien, rue Saint-Jean. (718)

ÉTUDE DE LA RELIGION

PETITS TRAITÉS OFFERTS A SES PAROISSIENS

Par M. l'abbé MÉRIT, Chanoine honoraire d'Angers, Curé de Saint-Pierre de Saumur.

En vente, à Saumur, chez P. GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir, et DÉZÉ, libraire, rue Saint-Jean.

MACHINES A COUDRE

De tous systèmes.

BOULITTE

ARMURIER

SAUMUR, Rue Saint-Jean, 45, SAUMUR.

BECKELSIOR

Nouvelle Machine à bobine circulaire au lieu de navette.

Cette machine est, par suite de ses mouvements doux, silencieux et rapides, qui sont dus à sa construction rotative, d'une simplicité et d'une durabilité extraordinaires. C'est la meilleure de toutes les machines construites, jusqu'à ce jour, pour l'industrie et la famille. La maison se charge de toutes les réparations.

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1872; Londres, 1862; Paris, 1855, 1867, 1878, etc.

BANDAGES HERNIAIRES

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS. Seul dépôt à Saumur, chez M^{me} V^e LARDEUX, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. — M^{me} V^e LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

PRIX MODÉRÉS.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet. Hôtel-de-Ville de Saumur,